



Fiche d'information

Plan d'action du Canada sur l'efficacité de l'aide

En 2008, le gouvernement du Canada a conçu un nouveau plan d'action sur l'efficacité de l'aide. Depuis, il a annoncé plusieurs activités majeures qui rendent l'aide canadienne au développement plus efficace, plus ciblée et plus transparente.

En avril 2008, le Canada a délié la totalité de son aide alimentaire — une décision qui a donné des résultats immédiats. Au lieu d'acheminer aux pays en développement des denrées alimentaires achetées au Canada, ce dernier verse des fonds à des organisations multilatérales (comme le Programme alimentaire mondial), ce qui permet d'accélérer l'achat des vivres, de réduire les frais de transport et d'apporter plus rapidement l'aide voulue aux personnes qui en ont besoin.

En septembre 2008, le Canada a annoncé qu'il délierait la totalité de son aide au développement d'ici 2012–2013. Cette politique sur le déliement de l'aide fournira aux partenaires du Canada la marge de manœuvre nécessaire pour trouver les meilleurs prix pour les marchandises, y compris pour l'achat de produits locaux et régionaux, ce qui contribuera à développer les marchés locaux et à stimuler l'économie des pays en développement.

En février 2009, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il concentrerait son aide bilatérale au développement dans 20 pays, lesquels ont été choisis en fonction de leurs besoins, de leur capacité à utiliser l'aide efficacement et de la mesure dans laquelle ils répondent aux priorités de la politique étrangère canadienne.

Voici les 20 pays ciblés :

Bolivie	Vietnam
Région des Caraïbes	Ukraine
Colombie	Cisjordanie et Gaza
Haïti	Éthiopie
Honduras	Ghana
Pérou	Mali
Afghanistan	Mozambique
Bangladesh	Sénégal
Indonésie	Soudan
Pakistan	Tanzanie

L'essentiel des ressources bilatérales de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sera affecté à ces pays ciblés. Le reste des ressources bilatérales et l'aide fournie par l'entremise d'autres mécanismes de financement — dont les programmes de partenariat, les programmes multilatéraux et l'aide humanitaire canadienne — continueront d'être acheminés dans les régions du monde qui ont besoin d'aide.

En mai 2009, cinq nouvelles priorités thématiques pour l'aide internationale ont été annoncées pour guider les programmes de développement. Les trois priorités de l'ACDI sont la croissance économique, les enfants et les jeunes, de même que la sécurité alimentaire. D'autres ministères se consacreront à la promotion de la démocratie et à l'accroissement de la sécurité et de la stabilité.